

L'ABEILLE.

NOUVELLE ORLEANS. Samedi, 17 Mai 1858.

Nous apprenons par le brick Doris, arrivé de Campêche, que quelques jours avant son départ, l'amiral espagnol Laborde s'est vu devant ce port, avec deux vaisseaux et trois frégates, et des transports, sur lesquels on assurait qu'il y avait mille hommes de troupe. On s'attendait à chaque instant à un débarquement.

NOUVELLES DE L'EXTERIEUR. TRAILLE, 13 Mars. On capitaine de marine, arrivé de l'Espagne, rapporte que trois jours avant son départ une escadre espagnole, forte de vingt bâtiments de guerre de toutes grandeurs et d'un grand nombre de transports chargés de vivres et de toute espèce de munitions pour l'armée, s'est dirigée vers Navarin. Le vaisseau amiral, chargé des blessés de Navarin, est arrivé à Alexandrie. Une frégate anglaise et deux frégates françaises sont toujours stationnées devant ce port.

LESBONNE, 13 Mars. Les négociants anglais de cette capitale ont les plus vives inquiétudes sur le résultat des événements qui se passent à Lisbonne, et leurs alarmes sont d'autant plus fondées qu'en réparation de la foule de pamphlets pleins de toutes sortes d'insultes contre la nation anglaise et excitant le peuple à la révolte. M. Lamb pour les rassurer, a déjà remis différentes notes au gouvernement portugais, auxquelles aujourd'hui on n'avait encore donné aucune réponse. Il paraît que M. Lamb participe aussi aux mêmes alarmes; car presque toutes les nuits il va coucher à bord de la frégate de guerre de sa nation qui l'a conduit à Lisbonne.

MADRID, 13 Mars. Le comte d'Ofalia a enfin obtenu du gouvernement la permission de revenir à Madrid. S. Exc. quittera Londres vers le 20 de ce mois, et sera probablement ici à la fin avril.

Le conseil d'état est fortement occupé depuis quelques jours de discussions au sujet de la dépêche de notre envoyé à Lisbonne, M. de Campuzano, dont voici la substance: S. A. R. l'infant don Miguel a prétendu que le gouvernement espagnol avait favorisé les incursions et les révoltes de Silveira et de ses bandes, devait être responsable des dégâts dont ce chef a été le principal mobile; en conséquence, S. A. R. a fait estimer ces dégâts, et a adressé à notre gouvernement une note pour réclamer le montant. Le gouvernement portugais dit, dans cette note, que réclamation est faite par lui, d'accord avec son auguste allié le roi d'Angleterre, qui l'aiderait au besoin à soutenir sa justice demandée, si l'Espagne ne s'empressait d'y faire droit.

Nous savons que le conseil d'état pense unanimement qu'il serait déshonorant d'obtempérer aux réclamations du Portugal, et de payer une seconde fois les frais de la dernière guerre civile de ce royaume.

Le Globe and Traveller annonce une affaire fâcheuse qui a eu lieu à la hauteur de la côte de Jersey, entre les pêcheurs anglais et deux bâtiments de guerre français. On se rappelle que le droit de pêche sur la côte de Normandie a donné lieu à de longues discussions avec le gouvernement français; il paraît qu'environ 300 bâtiments anglais font la pêche des huîtres sur la côte de Jersey; on les avait souvent engagés à ne pas se présenter à une certaine distance de la côte de France, comme ils n'ont pas tenu compte de cet avis, deux bâtiments de guerre français qui ont leur stations dans ces parages, ont capturé et conduit dans le port un bateau anglais. Cette nouvelle étant parvenue à Jersey, tous les bâtiments pêcheurs sont venus sur la côte de France, ont abordé les bâtiments de guerre, et repris le bateau anglais qu'ils ont reconduit en triomphe à Jersey; mais plusieurs anglais ont perdu la vie, et beaucoup d'autres ont été pris et sont dans les fers.

LISBONNE, 12 Mars. On parle beaucoup aujourd'hui d'un voyage que faisait don Miguel à l'intention de faire visiter les provinces; mais on assure que l'ambassadeur anglais se retirerait au moment même où l'infant quitterait la capitale.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui de la découverte d'un plan projeté par le parti anti-constitutionnel apostrophique, et qui doit, assure-t-on, être mis à exécution: il est question d'une nouvelle invasion du marquis de Chaves à la tête de plusieurs transfuges, qui ne trouvant pas de résistance dans leur marche, et grossissant leur nombre en route, viendraient jusqu'à Lisbonne et y proclameraient don Miguel roi absolu. On ne doute pas que l'Espagne ne soit d'accord pour l'exécution de ce plan, qui, sans doute, a été découvert par l'ambassadeur anglais. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le bâtiment à vapeur dont le départ était annoncé pour le 15 du courant, part aujourd'hui à quatre heures du soir, d'après les arrangements pris par l'ambassadeur anglais, qui expédie avec ce bâtiment des dépêches fort importantes.

Hier, le municipal avait invité l'infant don Miguel à son Te Deum dans l'église de Saint-Antoine-de-Ser qui est au centre de la ville. S. A. R. y a réjoui. On le laisse passer silencieusement par toutes les rues. Des la matin les patrouilles ne permettraient aucun rassemblement dans la place qui est devant l'église; mais en passant par celle de la Madelaine, qui est tout

près, il y avait deux groupes d'une trentaine de personnes chacun, commandés par deux moines, et composés d'officiers non attachés à aucun corps, et de quelques gendarmes, qui répétaient les cris de vive don Miguel, roi absolu! poussés par les quatre gardes du corps qui précédaient de quelques pas la voiture de l'infant, qui était accompagné de ses deux sœurs, mais ni les soldats des patrouilles et des détachements, ni le peuple ne répondirent à ces acclamations hostiles.

Extrait du Constitutionnel de Paris. Tous les militaires qui sont membres de la chambre des députés, sans distinction de parti, se sont réunis samedi soir, 15 de Mars, chez M. le général Sébastiani, pour occuper de la position des officiers de complément dont le traitement expire au 1er Juillet prochain. On assure que l'intérêt le plus unanime a été manifesté, dans cette réunion, en faveur de ces officiers, dont le sort a excité la sollicitude du gouvernement, et notamment celle de Mgr. le Dauphin. On espère qu'une ordonnance assurera bientôt à ces infortunés un traitement qui leur permettra d'arriver au terme de leur existence, sans être livrés aux horreurs du besoin. Quelqu'obéré que soit le trésor dans ce moment, la France est toujours en état d'acquiescer à la dette de l'honneur et de la reconnaissance. D'ailleurs, cette dépense ne s'élèverait pas, dit-on, à plus de 800,000 fr., et serait décroissante dès la première année.

MADRID, 12 Mars. Des ordres ont été envoyés hier à l'inspecteur-général des milices provinciales pour qu'il mette sur pied et envoie à Cadix les régiments d'Alcazar, de Plasencia et de Ciudad-Real; un régiment d'infanterie de la garde doit également faire partie des troupes qui seront en garnison à Cadix, ou cantonnées à l'île de Léon et aux environs.

Chacun des régiments d'infanterie qui sont en Catalogne a tiré au sort cent hommes qui sont destinés à former deux corps pour la Havane. Le vaisseau de ligne le Sovereano et deux frégates de guerre, seront chargés du transport de ces deux corps.

On vient de découvrir à la Seu-d'Urgell dans le palais de l'évêque, un dépôt de 720 fusils avec leurs baïonnettes, 300 de fabrique française, tout neufs, et le reste anglais et espagnol, en bon état. On présume que ces armes étaient réunies à la Seu d'Urgell pour être distribuées aux agraviados qui se rassemblaient à la vallée d'Andorre. Ces fusils viennent d'être élevés du palais de l'évêque par cent grenadiers espagnols qui, par ordre, les ont transportés au fort de Cardona. On ignore quelles mesures seront prises dans une pareille circonstance, par le gouvernement. Les partisans de l'évêque prétendent que ces armes ont été déposées à l'évêché à son insu.

PARIS, 21 Mars. Bruits sur la nomination de nouveaux ministres.

On s'entretient depuis plusieurs jours à Paris, de la nomination de nouveaux ministres. On a successivement désigné plusieurs personnages qui avaient été appelés, dit-on, dans les conseils de Roi; mais on ne parlait point positivement des ministres actuels qu'ils seraient destinés à remplacer. Il a été question notamment de M. de Châteaubriand, de M. le duc de Broglie, de M. Pasquier, et même de M. Casimir Périer.

Aujourd'hui la nouvelle de l'entrée de M. de Châteaubriand qui, depuis longtemps, défend la monarchie constitutionnelle avec autant de dévoilement que d'éloquence, prend plus de consistance que jamais. On sait que le noble pair a eu l'honneur d'être reçu ce matin en audience particulière par le Roi, et l'on en conclut naturellement que sa nomination au ministère est une chose à peu près décidée. On s'accorde à dire que, pour le moment, il n'aura point de portefeuille, et qu'il recevra le titre de ministre-secrétaire d'état avec voix au conseil.

Quant à l'hon. M. Casimir Périer, dont la vie politique tout entière a été consacrée à la défense des libertés publiques, on avait prétendu que M. de Châteaubriand ne consentirait à former un ministère qu'à condition de l'y voir arriver aussi; mais on ne se flatte plus guère de l'espérance que M. Casimir Périer soit appelé. Il en est de même (nous parlons seulement pour aujourd'hui) de M. le duc de Broglie, qui a rendu de si éminents services à la cause publique. On a également cessé de parler de M. Pasquier.

Nous devons ajouter qu'un autre bruit circule depuis hier, on dit que le duc de Wellington est en correspondance suivie avec un ancien ministre qui a longtemps dirigé le cabinet, et que le ministère britannique travaille à faire rentrer aux affaires M. le prince de Talleyrand.

La Gazette d'Augsbourg annonce, sous la rubrique de Berlin, le 6 Mars, que la mission de M. de Canitz à Constantinople est représentée de manière à faire croire que la Prusse, à la demande de la Russie, veut s'occuper de l'intervention et prendre le rôle que l'Autriche a entrepris inutilement. Cette idée ne nous paraît pas fondée, ajoute ce journal, et il est probable que M. de Canitz a seulement l'ordre de remplacer M. de Miltitz, ambassadeur prussien auprès de la Sublime-Porte. Au reste, on ne doute pas à Berlin du commencement très-prochain des hostilités; aussi les fonds sont-ils toujours en baisse.

La même gazette annonce, sous la rubrique de Corin, que le général Guilleminot a mis pied à terre dans cette île le 10 Février, au bruit de l'artillerie. Il a été reçu sur la côte par le major-général Woodford, à la tête de l'état-major, et d'une garde d'honneur qui a accompagné le gé-

néral Guilleminot au palais du lord haut-commissaire qu'il doit habiter. Le lieutenant-colonel Rudwell, secrétaire du lord haut-commissaire, est revenu de la mission secrète dont on l'avait chargé.

Le colonel Fabvier a adressé aux membres du gouvernement le rapport suivant sur une sortie faite par les Turcs de Scio, et dont quelques journaux ont déjà parlé:

Scio, 24 Janvier. J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un fait d'armes éclatant qui fait le plus grand honneur aux Hellènes. J'avais donné l'ordre d'occuper un point élevé nommé Nemoreas, qui touche presque aux portes de la forteresse; mais avant que cet ordre pût être exécuté, les Turcs sortis de la place, au nombre d'environ mille hommes, attaquèrent eux-mêmes cette position. Le capitaine Ghécas, à la tête d'une trentaine d'hommes seulement, la défendit avec la plus grande valeur. A l'heure des ennemis tombèrent en masse sur la gauche, et parvinrent à dépasser les positions des capitaines Papadopoulos et Neophitas, dont les soldats, presque tous de Scio, prirent la fuite.

Les Turcs, continuant à s'avancer, occupèrent la position dite Turlotis; mais le 2e régiment, composé de 225 hommes, s'élança sur ce retranchement et fit main-basse sur les ennemis. En même temps, les corps irréguliers de la ligne droite s'approchèrent, et la ligne fut occupée de nouveau, pendant que d'autres troupes, soutenues par un petit corps de cavalerie aux ordres du capitaine Juvet, attaquèrent les Turcs qui avaient occupé Turlotis, et les poursuivirent vers la ville.

Le carnage a été épouvantable. Des mille Turcs qui sont sortis du fort, à peine cent y sont rentrés. Nous avons fait trente prisonniers, parmi lesquels un chef albanais. Les fossés de la grande place sont remplis de cadavres. Les chefs des Turcs et l'élite de la garnison ont été tués; sept drapeaux ennemis sont tombés dans nos mains. Pendant l'action, le fort lançait une immense quantité de bombes et de boulets.

Notre perte a élève à 40 hommes, morts et blessés. Parmi ces derniers, on remarque le capitaine Neophitas; je l'ai été légèrement moi-même. Notre plus grande perte est celle du capitaine Vouitres, au service d'Hanovre, tué au milieu d'un bataillon ennemi où il avait fait un carnage effroyable.

Les prisonniers nous ont appris que 1,500 Turcs, avec des munitions de guerre et de bouche, étaient arrivés dans la place, dont tous les chefs sont morts ou blessés. Sans ce renfort, la place eût capitulé dès-long-temps. Le but de l'ennemi était de favoriser le débarquement des Turcs venant du côté de Tachosme, sous les ordres du pacha de Smyrne.

L'honneur de cette belle journée est généralement attribué aux troupes régulières, et surtout au 2e régiment. Je dois aussi de grands éloges aux chefs des troupes irrégulières, qui, quoique l'ennemi eût occupé toutes les hauteurs, ont fini par l'en déloger en lui causant une perte considérable.

Signé FABVIER.

Un rapport du général Church, daté de Mytica le 4 Février, annonce que Missolonghi bloquée par terre et par mer, ne tardera pas à se rendre; que le fort d'Anatolico eût été pris si malheureusement le capitaine Hastings n'eût été légèrement blessé; que Omer-Vrione occupait toujours Arta, mais, avec peu de troupes, et que les Grecs venaient de s'emparer de quatre convois de munitions destinés pour Missolonghi.

FEUILLETON.

ACCIDENT MALHEUREUX.

Tandis qu'une vingtaine d'ouvriers étaient occupés avant-hier à exhausser la maison de M. Banks, dans le voisinage du moulin à scier, la charpente et le toit, mal établis, s'écroulèrent avec un horrible fracas sur ces malheureux. Deux individus ont eu la jambe cassée, un autre, deux côtes enfoncées. On s'est hâté de leur prodiguer tous les secours de l'art et de l'humanité.

Communiqué.

AVIS CHARITABLE.

Les Aldermen de quelques districts de la ville et des faubourgs, se croient obligés de faire savoir aux malheureux qui reçoivent quelques charités de leurs concitoyens, que le conseil se trouve dans la nécessité de leur retirer leurs secours; et ils prévient les intéressés infortunés de quatre vingt ans, les aveugles de naissance, les infirmes, les femmes charitables qui se sont chargées d'élever des innocents abandonnés; enfin, les braves défenseurs du pays, que leurs blessures empêchent de pourvoir à leurs besoins, sans les secours mensuels de la corporation, que la cour du 1er district ayant saisi et séquestré les rentes, a mis la ville et le Conseil dans l'impossibilité de rien faire pour eux. En conséquence, les indigents doivent s'adresser au juge de ladite cour, ou à son trésorier, le sheriff, pour leur demander le pain que l'humanité des citoyens avait destiné à la vieillesse infirme et à l'innocence malheureuse, et que l'inhumanité cruelle leur a arraché.

Les Editeurs des papiers publics, sont priés de mettre cet avis en Anglais et en Français dans les gazettes, pendant la lutte entre la Cour et le Conseil, afin que les nécessiteux connaissent leur situation et qu'ils s'y résignent sans inculper les Aldermen.

On demandait à Milton, la raison pour laquelle, dans certains pays, un roi peut recevoir la couronne à quatorze ans et

qu'il ne peut prendre femme qu'à dix-huit. — C'est, dit le poète, qu'il est moins facile de gouverner ans, femme qu'un royaume.

Un lord ayant appris qu'un villageois de sa paroisse menait paître son cheval dans le parc du château, se fit déclarer, dit-il à un de ses gens, que, si l'homme arrive encore de mettre son cheval dans mon parc, je lui couperai la queue. Le domestique alla trouver le paysan, et s'acquitta de sa commission. — Allez rapporter à votre maître, dit-il, que, si l'homme coupe la queue à mon cheval, je lui couperai les oreilles. — Le seigneur, blessé de cette réponse, lui demanda ce qu'il prétendait par la menace qu'il lui avait fait faire par son domestique. — Je ne vous ai pas manqué, milord, reprit le paysan, j'ai dit seulement que, si sa seigneurie coupait la queue à mon cheval, je lui couperais les oreilles.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

MEMOIRES DE M. DE CAMPESTRE.

Deux volumes in-8°. Si les mémoires ne doivent pas seulement satisfaire une vaine curiosité, mais jeter un nouveau jour sur les intrigues du temps et fournir des matériaux à l'histoire, assurément les Mémoires de M. de Campestre seront regardés avec raison comme le tableau vivant et original de l'administration corrompue de M. de Villele. Le procès de M. de Campestre est un épisode mémorable de notre époque, et quand un avocat-général, dans son réquisitoire, a cité ce singulier compliment adressé à M. de Campestre: "Il est bien fâcheux que vous ne soyez pas né homme; avec les talents dont vous êtes doué, vous seriez, par le temps qui court, parvenu au ministère" le public a applaudi à ces paroles, qui renferment une haute leçon de morale.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Manufactures Américaines—Améliorations internes

Eleckteurs Adams. JAMES VILLERÉ—De St. Bernard, A. LEBLANC—De Passompion, C. BUSHNELL—De La Baston-Rouge, N. DEULOET—De St. Martin, B. MORRIS—Natchitoches.

Mr. PIERRE DEARION sera soutenu, à la prochaine election de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

Grand nombre autorisés à annoncer Mr. E. WATTS à la place de Représentant au Congrès, à la prochaine election.



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS.

Expéditions. Navire Superbe, George, Havre. J.W. Zacharie et Co. Navire Roxclane, Superville, Bordeaux, Perret et Charbonnet.

Barque William Glen Anderson, M'Millen, Liverpool, A. Lockhart et Co. Brick Castillo, Young, N.-York, J.W. Zacharie, Goel. Correa, Bucman, Tampico, Gordon, Fornal et Co.

Goel. Triton, Sprout, Charleston, C.B. Jordan, Goel. Escobis, Roberts, St. Marks capitaine. Partis.

Parti hier soir, le bateau de remorque Grampus, Morrison, pour la Balize et la Passe S. O. avec le brick Hannah Elizabeth, et la golette Hound; et une autre golette à la remorque.

Arrivés. Dix chalans du Tennessee (d'Alabama, avec 5500 balles coton à J. Fowler, J. Hagan et Co; J. Armore, Lockhart et Airoit, Dicks, Booker et Co; J. O. Banks; et à d'autres.

Trois chalans du Kentucky, avec 6 balles coton, 65 boucauds tabac à J.W. Broadlove; 70 au propriétaire à bord.

Quatre chalans de divers endroits, avec du produit du pays. Bateau de remorque Grampus, Morrison, de la Passe S. O. et de la Balize, avec les bricks Orone et Doris, et la golet. Sarak-Jane, à la remorque.

Bateau à vapeur Columbia, Crane, du Bayou Sarah, avec 12 bles coton à M. White; 6 à S. P. Morgan et Co; 21 à Reynolds, Byrre et Co. divers articles au propriétaire à bord; et la malle des Etats-Unis à A. Dupuy—30 pas.

Entrés. Brick méchant Doris, de Campêche, avec du bois de campêche et des passagers. Brick Orone, de Tabasco, avec du bois de campêche, etc. J. Millaud, de Matagorda, avec une quantité d'argent et 13 passagers.

AVIS.—L'agent chargé de la souscription pour le Courrier des Etats-Unis, journal français qui on publie à New-York, étant sur son départ; invite les personnes qui désireraient s'abonner de s'adresser à l'imprimerie de l'Abbeille au Courrier, afin que leurs noms soient transmis immédiatement à New-York, et que le journal leur soit envoyé de suite. 17 mai.

LE COURRIER DES ETATS-UNIS.

JOURNAL Politique et Littéraire, publié en Français, à New-York. Ce Journal paraît tous les samedis et est imprimé sur beau papier, format grand in-8°, en huit pages.

On souscrit en ville au bureau de l'Abbeille. Contributions de la souscription. Les souscriptions pour le premier semestre, non complètes le port. Les souscriptions subséquentes comprennent la notification régulièrement faite que l'abonné veut cesser de l'être. Néanmoins, tout nouveau semestre commencé sera accepté. Les personnes qui ont souscrits des souscriptions de plus d'un an, sont tenues de payer d'avance le montant de leur souscription. 17 mai.

On vend à très-bas prix Chaises du Nord, fines et communes. On peut les voir, en s'adressant à l'entrepôt rue Bourbon, No. — entre les rues d'Orléans et St. Pierre.

Ventes Publiques.

PAR JLF CARPENTIER.

Il sera vendu, le Samedi, 24 du courant, à son ancien, d'ordre des syndics des créanciers de Souza aîné.

Toutes les marchandises et effets abandonnés par ledit Souza aîné à ses créanciers. 17 mai.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE 18 MAI 1858.

La dernière Représentation de ROBIN DES BOIS

ou LES TROIS BALLES.

Opéra en trois actes, paroles de Costil-Blaze chef d'œuvre de musique de Weber, orné de tout son spectacle.

Suivi d'une représentation du Process de Fandango

ou La Fandangomanie.

Vaudeville en un acte de Barré, Badet et Desfontaines—dans lequel Mlle. Alexandre et Mlle. E. Jouard dansent la Fandango.

MARDI 20 MAI 1858.

Zu bénéfice de l'Hospice des Orphelins.

La dernière Représentation de LA DAME BLANCHE,

Opéra en trois actes, paroles de Scrihe, chef-d'œuvre de musique de Boieldieu, orné de tout son spectacle.

Suivi de la reprise du Desespoir de Jocrisse,

Folie en deux actes de Dorigny.

MARDI 23 MAI 1858.

Zu bénéfice de Mr. J. Davis,

La 1ère Représentation de la reprise de BENJOUSSKI

Opéra en 3 actes, musique de Boieldieu, avec de grands changements et un nouveau troisième acte, tel qu'on le joue aujourd'hui à Paris.



HOTEL PONTCHARTRAIN.

Le Dîner aux Escargots qui devait avoir lieu aujourd'hui Jeudi, est renvoyé à Dimanche prochain, à cause du chemin qui sera impraticable pendant un couple de jours. On donnera un dîner du même genre, tous les Jours et Dimanches, à table d'hôte, à raison d'une piastre et demie. 15 mai.

COUR DES PREUVES.—Jeudi 3 Juin 1858.

J'exposerai en vente au café de la nouvelle bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu A. Marigny Dastères, un Terrain situé au faubourg Lacour, rue Lacour, entre les rues Religieuse et St. Jean-Baptiste, désigné par le No. 11 de l'Etat No. 2; un lot de terre situé dans la paroisse Lafayette, du côté est du bayou Queue de la Tortue; ayant 40 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, bornés des deux côtés par les terres des Etats-Unis.

Conditions.—Le terrain faubourg Lacour, six et 12 mois; et le lot de terre paroisse Lafayette à 1 an de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour, 7-Mai CHAS. BLACHE, Dép. Rég.

SANGUES à 30 cents.

A vendre chez FORSTNER et Co: au coin des rues Royale et St. Pierre.

Les articles suivants sont offerts à des prix modérés; savoir:

Élixir anti-glaireux du Dr. Guilhé

5 livres sulfate de quinine

Bandages herniaires, sondes

Bougies et caillottes en gomme élastique

Pilules à l'usage des pharmaciens

Boîtes en cartons assorties

Blanc des sultans pour adoucir la peau

Rouge pour la toilette

Pastilles de séral pour parfumer les appartements

Baume de copahu inodore

Moxa Japonais, &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par

le navire Talma, un assortiment de

CHAPEAUX BLANCS, de première qualité

et de la dernière mode de New-York.

25 avril.

DEMANDE d'emploi.—Une personne

arrivant d'Italie, parlant passablement

l'Anglais et le Français, désirerait se

placer comme commis. On prendra de

bonnes recommandations. S'adresser au

bureau de l'Abbeille. 6 mai

CHEVAL TROUVÉ.

Il a été trouvé le 13 de ce

mois sur la Levée, entre les

deux Halles, un cheval blanc,

à poil ras, appartenant à M. J.

Le cheval a été trouvé dans le

casier de la Halle. Il n'a pas d'autre

marque que celle d'un cheval de

maître. Il a été trouvé sans selle ni bride. On prie le

propriétaire de le réclamer, en s'adressant à

JEAN GOFFROD, 17 mai. Rue de la Levée.

SOIXANTE caisses Vin de Champa-

gne, première qualité en débarquement du

navire Crescent venant du Havre—à ven-

dre par J. LEBLANC, Rue Royale. 16 mai.

Cour de Paroisse pour la paroisse et la

ville de la Nlle-Orléans.

Présent l'hon. James Pitot.

Dans la cause de Triou et autres contre Domini-

que Rouquette, débiteur insolvable.

SUR motion de MM. E. Mazureau et

S. D. Seghers, avocats des syndics des

créanciers dudit failli et sur le dépôt fait

au greffe d'un tableau de distribution de

fonds appartenant à la masse; il est ordon-

né par la Cour que les créanciers dudit Do-

minique Rouquette et autres, se réunissent

à l'adresse de l'Abbeille le Samedi 17 Mai

1858, pour discuter sur le tableau de

distribution de fonds qui sera pas confir-

mé et homologué, les fonds distribués en

conformité; et les syndics déchargés de

leurs fonctions.

Je certifie ce que dessus. 17 mai

J. Olive, dép. greffier